

BOURSE AUX PROJETS DE LA VILLE DE CALAIS

La Ville de Calais veut encourager les projets des jeunes et offre une bourse pour ceux retenus.

Elle s'adresse aux :

- Calaisiens âgés entre 16 et 30 ans
- pour un projet culturel, social, artistique, sportif, santé, humanitaire si l'implication de jeunes Calaisiens est confirmée

Les jeunes intéressés doivent se rapprocher d'une association support, correspondant à la thématique abordée.

Après présentation, examen et approbation du dossier par la commission, la bourse est versée sur le compte bancaire de l'association support.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le référent au service Jeunesse au 03 21 46 20 72

<https://www.calais.fr/fr/Ville-de-Calais/vivre-a-calais/famille-&-education/jeunesse/566efdf5655e3e12cd397e7c/la-bourse-aux-projets>

Hôtel de Ville de Calais:

Place du Soldat Inconnu
CS30329

62107 - Calais Cedex

<https://www.calais.fr>